

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 7 AVRIL 2018**

Le samedi 7 avril 2018 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

Présents :

- Georges Thivent, conseiller municipal, représentant Michel Picard, maire de Chagny.
- Claudette Brunet-Léchenault, conseillère départementale du canton de Chagny.
- Jean-Christophe Descieux, conseiller départemental du canton de Chagny.

- **Adhérents :** Laurence Benoit, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Michèle Dilly, Marie-Dominique Dubost, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Martine Gauthier, Ginette Henray, Marie-Odile Herbourg, Suzanne Joblot, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Marie-Claire Panarioux, Anne-Marie Pasquier, Jean-Luc Pasquier, Denise Penn, Loïc Perrichon, Anne-Marie Picard, Dominique Rebillard (et directeur de l'école de Rully), Claire Saunier, Sylvie Tharreau, Olivier Ulmer, Sophie Vaillant et Gérard Vauray.

- **Non adhérents :** François Lotteau

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration :** Anne-Marie Baudrand, Geneviève Fichot, Michel Fichot, Anthony Gagnard, Jeanine Gagnard, Jean-Marc Guyot, Olivier Provence et Michèle Rodier.

- **Adhérents excusés sans procuration :** Salvatore Balsamelli, Alexia Barthel, Jean-Luc Chemorin, Serge Dubost, Alain Gauthier, Michel Joblot, Christine Moine et Ginette Nicot .

- **Non adhérents :**
 - Michel Picard, Maire de Chagny, représenté par Monsieur Georges Thivent, conseiller municipal.
 - Rémy Rebeyrotte, Député de la 3^e circonscription de Saône et Loire.
 - Sylvie Trapon, maire de Rully.
 - Laurence Volaine, adjointe au maire de Corpeau.
 - Cyrille Léger, chargé de mission, pôle cinéma des foyers Ruraux de Saône et Loire.
 - Florence Delpuch, co-présidente du Foyer Rural du Grand Secteur Chalonnais.
 - Evelyne Maggi, co-présidente du Foyer Rural du Grand Secteur Chalonnais.
 - Marie-Claude Winckelmann.
 - Juliette Faust.

La presse locale n'est pas représentée.

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 38

Le quorum de 21 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 81 adhérents en 2017). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Patrick Bernard président, ouvre la séance et remercie les présents.

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes (voir page précédente).

1) **Rapport moral et d'activité de l'année 2017 :**

Le président expose son **rapport moral** :

« Comme il revient au président de *CinéMarey* d'ouvrir la séance, c'est donc moi qui ai le plaisir de vous remercier d'avoir répondu présent à notre invitation.

Je voudrais tout d'abord excuser toutes les personnes qui n'ont pu être présentes aujourd'hui (*Le président dresse la liste*).

Je tiens à remercier :

- Le conseil départemental,
- Claudette Brunet-Léchenault et Jean-Christophe Descieux, conseillers départementaux, pour leur soutien moral et financier,
- Catherine Pappas, Maire de Chaudenay, qui accueille les projections Ciné-Village et « Docs en balade »,
- Michel Picard, Maire de Chagny, pour l'attribution des salles de réunion et l'emplacement sur le marché pour nos distributions,
- Gilles Belfils, représentant des Foyers Ruraux 71
- Sandrine Arraut (Maire de Corpeau), Olivier Athanase (Maire d'Ebaty), Michel Mouron (Maire de Remigny), Sylvie Trapon (Maire de Rully), Maire-Joëlle Racine-Martin (de l'Hôpital de Chagny), «Les Amis de Rully », Gilles Belfils (Foyer Rural de Fontaines) et Sylvie Fresnay (Potière à Sampigny-lès-Maranges), qui nous accueillent pour nos « Docs en balade », nous permettant d'apporter le documentaire au cœur des villages.

Merci également à nos sponsors qui nous soutiennent et nous aident matériellement, aux Foyers Ruraux 71 qui nous permettent de proposer les séances Ciné-Village.

Et bien sûr merci aux membres actifs, les adhérents et les sympathisants de *CinéMarey*.

CinéMarey est une association vivante. Elle compte actuellement 81 adhérents, de Chagny et des villes et villages alentours, signe d'une bonne implantation sur le territoire.

Elle fonctionne grâce à un groupe soudé de 17 membres bénévoles, actifs et fidèles. Vous pouvez nous rejoindre; toutes les bonnes volontés et les nouvelles compétences sont les bienvenues.

CinéMarey est donc une association **active**. Elle est inscrite dans le circuit Ciné-Village. Dans la continuité des années précédentes, nous projetons 1 film par mois. Le choix de la programmation est fait avec les autres points de projection du département, avec la volonté commune de proposer à tous les publics un cinéma de qualité, au plus près de l'actualité des sorties, en explorant tous les genres, quitte à proposer parfois un cinéma plus confidentiel.

CinéMarey est une association **combative**. Même si l'association est prête à lutter contre vents et marées, l'été dernier c'est un orage particulièrement violent qui a eu raison de la projection en plein air de « Lalaland ».

CinéMarey est une association **créative**. Mi 2017 nous avons lancé notre samedi de cinéma « *CinéMarey* en fait toute une histoire », avec 3 bons films à l'affiche. Malheureusement le public n'a pas été au rendez-vous. Nous allons donc revoir notre scénario avant de lancer une nouvelle édition.

CinéMarey est une association vive. L'année 2017 a été riche d'une belle programmation. Une belle réussite pour « Docs en balade ». Un public enthousiaste et des intervenants formidables. Et déjà, pour 2018, « La fête du court métrage » proposée en mars dernier. Deux belles soirées à la BAB, et des courts au top.

CinéMarey est une association collaborative. La projection du film « Chevalier » en plein air à Rully, organisée en collaboration avec la mairie de Rully, dans la cour du château, a été un franc succès. Film et décor en harmonie.

La collaboration avec C.A.C.T.U.S. et les « Loisirs de l'enfance de Chagny » nous a amenés à partager une soirée débat après la projection du film « L'odyssée de l'empathie ».

CinéMarey est donc une association active, combative, créative, vive et collaborative, qui fonctionne grâce à une équipe toujours positive.

Je passe à présent la parole à Thierry qui va détailler plus largement les activités de la saison précédente. »

Le secrétaire revient sur les **activités de l'année 2017** :

- Les 10 **séances « Ciné-Village** à Chaudenay dont une projection en plein air en été, ont réunit 489 spectateurs, soit une moyenne de 49 spectateurs. C'est moins bien qu'en 2016 (70 spectateurs en moyenne !).
- Grâce à notre association 6 classes maternelles et primaires de Chaudenay (130 élèves) ont pu bénéficier du projectionniste et du matériel des Foyers Ruraux, dans le cadre de « Ecole et cinéma ».
- Notre premier « Mini festival », le 22 avril à Corpeau a réunit 70 spectateurs pour les 3 films proposés. Un « essai » un peu décevant !
- Une projection a été programmée en juin à Chagny en collaboration avec C.A.C.T.U.S. et les « Loisirs de l'enfance de Chagny » : « L'Odyssée de l'empathie ». Près de 80 spectateurs à cette séance.
- Nos adhérents, au nombre de 81, ont été invités en mai à une soirée spécialement réservées à leur intention. Au programme, une projection et une remise de prix.
- Nous avons participé à l'organisation de la projection d'un film en plein air « Chevalier » organisé au château de Rully, le 20 juillet, par la commune de Rully et l'association « Les amis de Rully ». Plus de 150 spectateurs étaient présents.
- « **Docs en balade** » a été organisé en novembre, dans 8 communes : Corpeau, Chaudenay, Remigny, Ebaty, Rully, Chagny (hôpital), Fontaines (Foyer Rural) et Sampigny-lès-Maranges (la poterie). 944 spectateurs ont pu apprécier 25 documentaires. Deux projections ont été organisées pour les résidents de l'hôpital. Une séance a également eu lieu pour les écoles de Chaudenay, Corpeau et Rully... Plus de 15 intervenants ont animé les débats. Nous avons pu compter sur le soutien du conseil départemental de Saône et Loire et plus particulièrement des deux conseillers départementaux de notre canton, de 15 artisans et commerçants de Chagny et des environs et de 4 vigneronns. Merci à tous.

- Quelques précisions concernant le **fonctionnement de l'association en 2017** :
 - 10 réunions de conseil d'administration et 9 réunions de bureau.
 - L'assemblée générale en février.
 - Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
 - Des groupes de travail pour chaque projet.
 - 6 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
 - Enfin, le secrétaire rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... Il rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !

- Le secrétaire termine par un petit évènement lors de l'année écoulée : l'enregistrement du 10000^e spectateur depuis la 1^{ère} séance, le 7 novembre 2009 avec la projection de « Good morning England ». Un bilan de d'activités depuis la création de *CinéMarey* est exposé :
 - 80 séances Ciné-Village, dont 13 pour enfants et 4 en plein air : près de 4700 spectateurs,
 - 170 documentaires : plus de 4900 spectateurs dans 8 communes, à l'hôpital local, dans 3 écoles des alentours,
 - Près de 200 spectateurs pour « La fête du court métrage »,
 - 70 spectateurs pour le « festival » de 2017,
 - Plus de 200 spectateurs pour 4 séances à l'initiative de l'association,
 - Plus de 150 spectateurs pour 2 séances co-organisées avec les associations C.A.C.T.U.S. et Loisirs de l'enfance de Chagny.
 - Plus de 150 spectateurs dans le cadre de l'aide à l'organisation d'une séance pour une association de Rully.

2) Rapport financier de l'exercice 2017 :

Jean-Marc Gagnard, trésorier, présente le compte d'exploitation de 2017 d'où il ressort un **excédent de fonctionnement de : 1 290.81 €**. (Voir ci-dessous).

Il n'appelle aucune remarque de la part du public.

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

COMPTES D'EXPLOITATION 2017

DÉPENSES :		Commentaires
Cotisations :	440,00	Foyers Ruraux
Frais de gestion :	438,62	Assurance + Frais postaux et de bureau
Communication :	813,20	Festival + Projection avec CACTUS + "Docs en balade"
Location de salles :	153,00	Festival + Projection avec CACTUS
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	2 192,50	Cinéville : voir recettes
Réceptions :	810,88	Buvettes + pots "Docs en Balade" + divers
Divers :	372,71	Dont 223 € de reversement de recettes Projection avec CACTUS
Achat ou location DVD :	1 488,32	Festival (dont 548,60€ réglé en 2018) + "Docs en balade"
Déplacement, mission :	190,00	Intervenants "Docs en balade"
Cadeaux intervenants :	213,71	Intervenants "Docs en balade"
Achat matériel :	620,05	Ordinateur portable + panneau d'affichage
Prov. amortissement mat. :	1 103,15	sonorisation (2012) : 867,95 (5*173,59) + écran (2016) : 235,20 (1*235,20)
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	Matériel vidéo
Solde débiteur N-1 :	0,00	Solde débiteur de l'année précédente

TOTAL DÉPENSES :

9 836,14

RECETTES :		Commentaires
Cotisations :	820,00	Adhérents de l'association
Subventions :	1 982,20	Réserve parlementaire (1000 €) + FDAVAL (876,20) + Département (106,00 solde subvention 2016)
Recette des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	2 192,50	Cinéville
Dons :	1 067,10	Panier "Docs en balade" + entrées projections avec CACTUS (300€) reversées au producteur
Remboursement frais de déplacement :	70,00	Docs en balade 2016 (APARR)
Manifestations de l'association	275,00	Festival : entrées
Buvettes :	228,51	Recettes buvettes
Sponsors :	790,00	Docs en balade 2017
Divers :	143,59	
Prov. amortissement mat. :	1 765,36	reprise provisions amortissement matériel CE 2016
Solde créditeur N-1 :	1 792,69	

TOTAL RECETTES :

11 126,95Excédent de fonctionnement
2017**1 290,81** Trésorerie = Excédent + Provisions diverses + Facture réglée en 2018 = 3942,56

Chagny, le 31 décembre 2017

Le Président

Patrick Bernard

Le Trésorier

Jean-Marc Gagnard

3) Perspectives pour l'année 2018 :

Lydia Le Leuxhe fait part des perspectives de l'association pour 2018 :

- « **Remette en question** les actions de résultat moyen, **se rapprocher du public** pour **analyser, recueillir les vœux**. Certains projets doivent **VRAIMENT réussir** pour des raisons financières.
- Reconduire l'existant. Pérenniser nos activités porteuses, les enrichir. L'activité porteuse, celle qui nous occupe une bonne partie de l'année, qui évolue et qui chaque année nous semble faire un saut qualitatif, ce sont les « Docs en balade » : films et intervenants.

Pour avancer encore avec le documentaire :

- Etre vigilant sur les possibilités de projection mais également sur les sujets à proposer. Par exemple, les films de cette année autour de la détention pourraient aller vers la justice, le droit...
- Enrichir notre manifestation en cherchant des soutiens, réguliers ou ponctuels, ex : C.A.C.T.U.S. et autres associations, intervenants, personnes ayant un projet, ce que j'ai envie de nommer les « forces vives ». Ceux qui cherchent l'échange, le rassemblement, sans l'obligation d'être d'accord sur tout.

La balade des Docs nous enchante et réussit grâce au soutien des maires alentour qui nous prêtent gracieusement une salle, mais pour le reste, sans salle fixe pour l'association on avance comme on peut.

Exemple d'avancée : « La fête du court métrage » : nous passons d'un à deux jours de projection, accueillis par la Brasserie.

- De plus en plus de sollicitations de l'extérieur pour collaborer avec *CinéMarey* : plus notre réseau s'étend, plus les possibilités sont variées. Grand intérêt pour la plupart mais là aussi, il nous faut de l'aide (toujours la possibilité de participer ponctuellement). On peut tout à fait imaginer quelques personnes se mobilisant pour un événement qu'elles choisiraient dans l'année.
Exemple : L'été à Rully, Cinéma l'Axel, Le centre pénitentiaire de Varennes, projection de docs pendant l'année : faire découvrir le monde sous différents aspects, toujours avec le souci de la valeur cinématographique des films (on peut disposer d'une salle). Contact est pris avec la bibliothèque départementale qui s'occupe toute l'année de protection de documentaires, mais également avec Mélanie Marchand, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, ayant déjà participé à nos activités dans le cadre des « Docs en balade ».
- Travail sur la communication : que souhaitent nos adhérents, infos locales, nationales (festivals, événements ponctuels...), documentaires à la télévision. »

Lydia Le Leuxhe précise que le public peut bien évidemment se prononcer sur ces perspectives, au moment du pot.

Elle confirme également la soirée réservée aux adhérents. La date du 25 mai est arrêtée.

4) Montant des cotisations pour l'année 2018 :

Le trésorier rapporte la proposition du CA de fixer la cotisation 2018 à **10 €**.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

5) Questions diverses :

Jean-Luc Pasquier donne la parole au public :

Madame Dubost demande si quelque chose est prévu pour les personnes sans moyen de transport afin de se rendre aux séances.

Il lui est répondu que l'association a mis en place un « covoiturage » depuis quelques années. Celui-ci fonctionne pour quelques spectateurs. L'information sera à nouveau communiquée.

6) Renouveaulement du Conseil d'administration (C.A.) :

Anne-Marie Picard présente cette question :

« Elle rappelle qu'être membre du C.A. :

- C'est une réunion par mois en fin de journée et en semaine, d'environ 2h00, selon l'ordre du jour du moment.
 - On y discute des actions déjà menées afin de les améliorer,
 - On y décide des projets tout au long de l'année,
 - On y parle de films qu'on est allé voir au cinéma.
- C'est aussi un film par mois, le lundi soir, une projection Ciné-Village à Chaudenay. Bien-sûr, si on n'est pas disponible, on n'est pas puni ! Ce jour-là, on y tient un rôle qu'on a choisi auparavant et qui varie si on le souhaite, à chaque séance : caisse, ouvreur(euse), projection, présentation du film, rédaction du programme, service à la buvette, photographe...
- C'est la constitution de groupes de volontaires pour plancher sur les projets particuliers tels que le « Mois du doc. », « La fête du court métrage » etc... et faire ensuite des propositions aux autres membres du C.A.

On peut donc s'impliquer de façon plus ou moins intensive selon sa disponibilité, ses compétences, ses goûts.

Il y en a pour tout le monde :

- prise de contact avec des intervenants, les commerçants, les vigneron,
- création d'affiches, rédaction de programmes, d'articles,
- interventions dans les écoles,
- présentation de soirées, de films, de docs...,
- recherches sur internet,
- et même parfois, jouer la comédie !

En tous cas, quelle que soit la tâche effectuée ou l'aide apportée, c'est utile et ça permet à l'association de proposer des actions variées, conviviales et de qualité.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de vous, de votre bonne volonté et de vos idées pour diffuser le cinéma sous toutes ses formes ».

Le C.A. 2017 était composé de 17 personnes : Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Maxime Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant.

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Un appel de candidatures est fait. En plus des 17 personnes de l'ancien CA : (Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Maxime Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant), aucune autre candidature n'est enregistrée.

Le nouveau C.A. 2018 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 17 personnes :

Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Maxime Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant.

Il est rappelé que les groupes de travail, mis en place au sein de l'association sont ouverts à tous.

Le nouveau C.A. se réunira : **lundi 23 avril à 19h00** en mairie. Une convocation sera envoyée ce jour.

Le président donne ensuite la parole d'une part à Monsieur Thivent, représentant le Maire de Chagny et d'autre part à Monsieur Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny. Il rappelle à Monsieur Thivent que notre association aimerait bien revenir exercer son activité à Chagny.

- Monsieur Thivent prend note de ce souhait dont il fera part au Maire, dès lundi.
Il constate le bon fonctionnement de notre association, avec un conseil d'administration particulièrement actif et dynamique, des finances saines et une bonne gestion.
Pour ce qui concerne l'absence de salle gratuite à Chagny à notre disposition, Monsieur Thivent ne se prononce pas et précise que la balle est dans le camp du maire.
Il nous invite à prendre contact avec la présidente du comité de la Mi-Carême pour l'organisation de l'édition 2019 de « La fête du court » si cette manifestation avait lieu en même temps que la fête locale.
Il remercie notre association au nom de la Municipalité.
- Monsieur Descieux félicite le conseil d'administration pour la somme et la qualité de travail accompli. Il souligne le partenariat important y compris avec les écoles.
Il va essayer d'être plus présent à nos manifestations cette année.
Pour ce qui concerne le problème de salle à Chagny, il en reparlera au Maire.
Avec Claudette Brunet-Léchenault, il s'emploiera à relayer les informations de notre association.
Il nous renouvelle le soutien du Département de Saône et Loire et termine son propos par « Bravo aux membres qui s'investissent et belle année 2018 ».

L'assemblée générale est close à 11h45. Le pot de l'amitié termine cette matinée. Merci à Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, Lydia Le Leuxhe et Alain Le Leuxhe pour les gougères et autres amuse-bouches !

Le président,

Patrick BERNARD

Le secrétaire,

Thierry NICOT